

Enseignement Pratique de la Langue Française

No. I.

COURS ÉLÉMENTAIRE

ART. I. — GRAMMAIRE.

I PARTIE: *Phonétique ou Etude des sons et des articulations.*

Syllabes et Accent tonique.

1. Une **syllabe** est un son articulé, produit par une émission de voix. — Elle se compose:

ou d'une voyelle: **a, ou**; ou d'une diphtongue: **oui**; ou de voyelles unies à des consonnes: **la, foi, pain, blanc**.

2. Un **monosyllabe** est un mot d'une seule syllabe, comme dans ce vers si connu de Racine:

Le ciel n'est pas plus pur que le fond de mon coeur.

Un **disyllabe** est un mot qui se compose de deux syllabes: **ami, content, bonté**.

Un **polysyllabe** est composé de plusieurs: "amicalement, indissolubilité."

3. Une **syllabe muette** est celle dont la voyelle est un **e muet**: **place, sagesse, mariage, placée** au sommet.

Dans l'écriture — et l'imprimerie, — si l'on est obligé de couper un mot pour en reporter une partie à la ligne suivante, cette coupure ne se fait pas au hasard, mais seulement à la fin d'une syllabe.

4. Dans toutes les langues, la voix s'élève ou appuie davantage sur certaines syllabes des mots.

L'**accent tonique** est l'intensité de la voix sur une syllabe d'un mot.

Dans tout **polysyllabe**, il y a une syllabe accentuée ou *tonique*, et des syllabes non accentuées ou *atonas*.

5. L'accent tonique se met sur la dernière syllabe sonore: "moi, discours, orgueilleux, déposséder"; — sur l'avant dernière, si celle-ci est muette: "reine, victoire, admirable, enthousiasme."